

Le COUCOU de Dessenheim

D'r Dassamer Kückück

Le Mot du 3^{ème} Adjoint

Mesdames, Messieurs,

Après l'été 2003, nous venons de vivre l'un des étés les plus chauds au cours des mois de juillet et d'août de cette année. Qui n'en a pas souffert ! J'ai surtout une pensée pour nos aînés et pour les plus jeunes, qui sont les plus sensibles à ces aléas météorologiques et qui n'ont pas toujours le réflexe de s'hydrater correctement.

C'est également sous cette chaleur caniculaire que se sont déroulées les festivités du renouvellement du jumelage à Cocumont, le premier week-end d'août.

Tout d'abord, félicitations à la vingtaine de sportifs et accompagnateurs, pour qui la forte chaleur a constitué une épreuve supplémentaire, tout particulièrement les 2 derniers jours qui affichaient 40 degrés à l'ombre. Le ravitaillement en eau a été une autre partie de la course.

Tout est bien qui finit bien ! En effet, après ce périple à travers la France, l'arrivée le samedi matin à Cocumont s'est déroulée sous l'acclamation des Cocumontais et Dessenheimois présents.

Dimanche a été l'occasion de renouveler officiellement le serment du jumelage entre nos deux communes et de reprendre l'engagement de se retrouver dans trois ans à Dessenheim. L'ensemble des festivités ont été placées sous le signe de la convivialité et de la jovialité.

Enfin, n'oublions pas qu'un moment de recueillement a également été observé, en mémoire de Fernand MEYER, qui fut longtemps un ardent promoteur des échanges entre nos deux communes.

A présent est arrivé le temps de la reprise et de la rentrée. Dans ce cadre, la ComCom Pays Rhin-Brisach, avec le soutien des groupements artisanaux du secteur, organise le Salon de l'Artisanat et des Métiers du 28 au 30 Septembre à la Salle des Fêtes de Fessenheim. Cette manifestation permettra, sans aucun doute, de faire découvrir les entreprises du secteur et de valoriser le commerce de proximité.



Bernard STATH

Septembre 2018
N°34

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 septembre 2018 à 20h sous la présidence de Alexis CLUR, Maire. Etaient excusés Clément DIRRINGER, Patricia ESCAMILLA et Isabelle GRENACKER.

▪ TRAVAUX ET AFFAIRES TECHNIQUES

Restructuration de la mairie : Le permis de construire a été délivré le 6 août dernier. Suite aux demandes de subventions déposées par la commune auprès des différentes instances, l'Etat a attribué une aide financière de 104 977 € au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL). La communauté de communes a accordé quant à elle, une subvention d'un montant de 104 617 €. La commune est en attente des réponses des conseils régional et départemental. Un diagnostic amiante et plomb a été réalisé par la société ACTIBAT. L'appel d'offres est prévu pour octobre.

Columbarium : L'aménagement du columbarium a été réalisé cet été par l'entreprise ROTH pour un montant de 28 250 € TTC. Le règlement du columbarium et du jardin du souvenir reste à élaborer.

Groupe scolaire : La société AUDIXIS a été missionnée pour procéder à l'expertise des désordres constatés sur la structure du groupe scolaire et relevant de l'assurance dommage ouvrage. Cette prestation s'élève à 3 060 € TTC. La commune est dans l'attente des conclusions de l'expertise.

Le nettoyage annuel des fenêtres de l'école a été effectué par la société NET ALSACE pour un montant de 1 800 € TTC.

Entrée sud d'agglomération : Suite aux dégâts constatés sur la chicane de l'entrée sud d'agglomération, un premier devis a été présenté pour un montant de 18 822 € TTC. Ce chiffrage comprend la mise en place de bordures plus larges et d'un socle en béton. Il inclut également la reprise de certains pavés dans le village. La commune est dans l'attente d'un second devis.

Déclaration de sinistres :

- Dégradation de la borne en fonte, à hauteur du passage piéton, devant la boulangerie Grenacker. Le coût de la réparation s'élève à 1 359 €.
- Dégradation du portail et du poteau support, au niveau de l'entrée de la cour de la mairie rue de Balgau. La remise en état a été chiffrée à 2 940 € pour le portail, et 319 € pour le mur.

Les devis ont été transmis à l'assureur.

Travaux HTA : L'entreprise Sobeca a démarré le chantier. Les travaux nécessiteront la mise en place d'une circulation alternée (route de Colmar + rue Denis Papin).

Zone artisanale : Un devis a été sollicité pour la remise en place des tampons décalés.

Lotissement Herrenweg – tranche 2 : Le chantier a pris du retard. L'entreprise d'électricité HUEBER doit encore intervenir.

DIVERS

Communauté de communes Pays Rhin-Brisach – Approbation du rapport annuel 2017 : La ComCom a transmis le rapport 2017 portant sur l'activité des services. Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport et ne formule aucune remarque particulière.

Chasse communale – Cession du lot N°5 : M. Eric MULLER souhaite céder son lot de chasse à M. François RINGLER. M. MULLER remplacera M. RINGLER en tant que garde-chasse. Ces modifications seront validées au prochain conseil municipal.

Protection sociale complémentaire prévoyance : Conformément à la délibération prise lors de la séance du 18 janvier 2018, le Conseil Municipal adhère à la convention de participation pour le risque prévoyance, avec effet au 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 6 ans. Le montant de la participation « prévoyance » pour l'ensemble des agents actifs de la collectivité est fixé à 120 € par an et par agent.

Plan Particulier d'Intervention (PPI) : Le registre destiné aux observations du public sur le projet de PPI « Centre nucléaire de production d'électricité de Fessenheim » est disponible en mairie jusqu'au 1^{er} octobre 2018.

Curé de la paroisse : M. Jean WROBEL, curé de la communauté de paroisses de Vieux-Thann, succédera à M. l'abbé Eric KRUPA à compter du 14 octobre 2018.

Commission de sécurité – Salle des fêtes : Suite à son passage du 3 juillet, la commission de sécurité a reconduit son avis défavorable. Le rapport a été transmis au président de l'ASL, à qui il a été demandé de déposer un nouveau dossier de mise aux normes.

Jumelage : Une subvention de 2 432 € a été versée au comité de jumelage pour l'organisation des festivités 2018 (1 365 € pour les coureurs et 1 067 € pour le repas du dimanche soir).

Diagnostic archéologique : Un diagnostic archéologique a été effectué sur le site de la gravière (parcelle Buttermilch). Celui-ci a mis à jour quelques vestiges mobiliers.

Concours « Maisons Fleuries » Classement 2018

Fenêtre, balcon et terrasse

1. LEHMANN Robert
2. DREYER Alexandre
3. IMHOFF Benoît
4. IMHOFF Monique
5. DREYER Claude
6. WIPF Marie-Rose
7. KAPPLER André
KRIEGEL Thierry
9. IMHOFF Bernard
10. JAGGY Jean-Claude

Cour, mur et jardin

1. WILLIG Monique
2. Amicale des pêcheurs
3. BLUMERT Claude
4. HAULER André
5. DREYER Yvan
6. MAURER Dominique
7. MAURER Antoine
WILLIG Rémy
9. BOEHLI Henri
10. FOECHTERLE Francis
STATH Joseph

Mixtes, toutes catégories

1. FULHABER André
FULHABER Joseph
3. BRUNNER Adrien
4. WEISS Patrick
5. PERRIN Richard
6. GRASS Vincent
7. BUCHER Rémy
8. KETTLER Pierre
9. BONZANI Jacques
10. IMHOFF Jean-Paul
LIBMAN Jean-Philippe

Espaces fleuris

1. GREACKER Marie-Rose
2. DIRINGER Clément

Encouragement

GOETZ Nicolas



ETAT CIVIL

Mariage

28 juillet 2018

Karine ALBERT et Francis MARCHAL

AGENDA

- | | |
|--------------------|----------------------------|
| 21 octobre | Fête des aînés |
| 03 novembre | Loto / ASL Basket |
| 11 novembre | Armistice |
| 23 novembre | Adjudication de bois à 19h |
| 25 novembre | Marché de l'Avent |

ACTUALITES

Vente de la maison Geiger

Le Conseil Municipal a décidé de vendre l'immeuble **Geiger, situé au 1 rue Geiger.**

L'ensemble de la propriété comprend : une maison d'habitation (130 m²), cave, grenier, cour, jardin, remise et garage. Travaux à prévoir.

Surface totale du terrain : **14,21 ares.**

Prix de vente : **275 000 €**

Pour tout renseignement ou candidature, merci de contacter la mairie au **03 89 72 55 72**, ou par mail : **mairie@dessenheim.fr**

Vente de vin de Cocomont



En prévision des fêtes de fin d'année, le Comité de Jumelage de Dessenheim vous propose de bénéficier des tarifs avantageux de sa traditionnelle commande groupée des **vins de la Cave du Marmandais**, située à Cocomont, village jumelé avec Dessenheim.

Pour passer commande, il vous suffit de retirer un bon de commande au secrétariat de la mairie ou de le télécharger sur le site internet de la commune, puis de le déposer en mairie avant le **lundi 22 octobre 2018**, dernier délai.

Un peu de respect en voiture SVP !



Des véhicules roulant à vitesse excessive dans le village sont fréquemment constatés. Afin de garantir votre sécurité et celle des autres usagers (notamment des enfants), nous vous rappelons qu'il est nécessaire de **respecter les limitations de vitesse** en vigueur dans les différentes rues du village.

Nous rappelons également aux personnes se rendant à la déchetterie qu'elles sont priées de bâcher leur remorque afin d'éviter la perte de branchages, sacs ou autres déchets. Le cas échéant, il leur est demandé de **procéder à leur ramassage.**

Gym Senior



Des cours de gym douce pour les seniors sont proposés sur Dessenheim.

Si vous êtes intéressés, RDV le **vendredi matin de 9h à 10h** dans la petite salle à l'arrière de la salle des sports.

Exercices adaptés au rythme de la personne. La gym senior est un moment de détente, d'expression, de rencontre et d'échange.

Convivialité et bonne ambiance assurées !

Halte d'enfants « La Gaminerie » à Dessenheim



La halte d'enfants « La Gaminerie » est un lieu d'accueil itinérant pour les enfants de 12 mois à 6 ans, géré par le Pôle Petite Enfance de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach.

La Gaminerie accueille les enfants dans une **salle de classe du groupe scolaire** de Dessenheim, tous les **mercredis matins de 8h15 à 12h15** (durant les périodes scolaires).

L'équipe éducative est composée de 2 auxiliaires de puériculture, Angéline et Carole.

Il reste encore quelques places d'accueil !

Renseignements au **03 89 72 31 80** ou **sandra.schatz@paysrhinbrisach.fr**

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu du Conseil Municipal ainsi que nos bulletins d'information sur www.dessenheim.fr